

AB ENERGIE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 100.000,00 Euros
Siège social : 8 RUE DE BELLOY - 75016 PARIS

PARIS RCS 888 819 257

(ci-après «la Société»)

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 22/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 22 mai,

Les associés (ci-après les « **Associés** »),

Propriétaires de l'intégralité des actions de la Société **AB ENERGIE**, Société par Actions Simplifiée, au capital de 100.000,00 Euros, dont le siège social est situé 8 RUE DE BELLOY - 75016 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro unique d'identification 888 819 257 RCS PARIS, (ci-après la « **Société** »),

détenant l'intégralité des actions représentant la totalité du capital social et des droits de vote de la Société,

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les statuts à jour de la Société et le projet de statuts modifiés en suite des décisions soumises ce jour à son approbation.

ont pris, conformément aux stipulations des statuts de la *Société*, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des conditions d'adoption des présentes décisions ;
- Autorisation de modification statutaire diverse ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

La société **TAZ**, le Président, a été régulièrement informée des présentes décisions.

PREMIÈRE DÉCISION

Approbation des conditions d'adoption des présentes décisions

La collectivité des Associés,

- **décide** d'approuver expressément les conditions dans lesquelles les présentes décisions sont prises (par acte sous seing privé, sans convocation préalable ou autre formalité) ; et
- **déclare** avoir pu prendre pleine et entière connaissance de tous documents et informations nécessaires à leur information préalablement à la prise des décisions qui suivent.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIÈME DÉCISION

Modification corrélative des statuts de la Société

La collectivité des Associés ,

décide de modifier l'article 27 des statuts ainsi qu'il suit :

"PRESIDENCE DE LA SOCIETE

A la suite de la décision unanime des associés en date du 14/03/2025, le Président de la société est :

Société TAZ Société par actions simplifiée (associé unique)

8 rue Belloy 75116 PARIS

Immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 941 202 764

Représentée par Monsieur Thierry AJUELOS"

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIÈME DÉCISION

Pouvoirs en vue des formalités

La collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés.

Conformément à l'article R. 221-3 du Code de commerce, le présent procès-verbal pourra être signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Monsieur Laurent SITBON

Laurent SITBON

✓ Certified by  yousign

Monsieur AJUELOS THIERRY

Thierry AJUELOS

✓ Certified by  yousign